

Les partenariats dans le cadre de l'appui aux OERT

Manuel N°2



- IRAM
- Syndicats agricoles
- ONGs et bureau d'étude
- Communes
- Délégués généraux des exploitants
- ...



Ce manuel a été produit dans le cadre du projet ASIrri - Projet d'Appui aux Irrigants et aux Services aux Irrigants. ASIrri est une initiative conjointe de partenaires du développement du Nord et du Sud intervenant dans trois pays :

Au Mali : la Fédération des centres Faranfasi so et l'IRAM Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement ;

Au Cambodge : le CEDAC Centre d'études sur le développement agricole au Cambodge et le GRET Professionnels du développement solidaire ;

En Haïti : la FONHADI Fondation nationale haïtienne de l'irrigation, CUDES Coordination des usagers pour le développement du Sud-Est, CROSE Coordination régionale des organisations du Sud-Est et AVSF Agronomes et vétérinaires sans frontières.

Le projet ASIrri a reçu l'appui financier de l'AFD Agence française de développement via la FISONG Facilité d'innovation sectorielle pour les ONG. ASIrri est le premier FISONG engagé par l'AFD autour de la thématique de l'eau agricole et des politiques sectorielles d'irrigation. Il intervient sur la problématique de la pérennisation des systèmes irrigués par l'organisation socioprofessionnelle des usagers, domaine privilégié d'action des ONG.

Objectif général d'ASIrri :

Assurer la gestion des systèmes irrigués et leur optimisation pour la production agricole par la pérennisation des associations d'irrigants et des dispositifs d'appui et de services.

Objectif spécifique d'ASIrri :

Elaborer, tester et favoriser la pérennisation des modes d'accompagnement et de prestation de services aux irrigants pour une exploitation durable des zones irriguées, dans trois contextes nationaux diversifiés : Haïti, Cambodge, Mali, en profitant des différences d'expériences entre sites pour maximiser les échanges et le co-apprentissage, et la capitalisation.



ASIrri au Mali : la Fédération des centres Faranfasi so et l'IRAM ont mené une action pilote au niveau du centre de prestation de services de Molodo de 2009 à 2012. Une démarche d'appui aux OERT Organisations pour l'entretien et l'exploitation du réseau tertiaire a ainsi été élaborée, testée et évaluée. Cette démarche peut maintenant être répliquée plus largement sur la zone Office du Niger. Les partenaires suivants ont été particulièrement impliqués dans cette initiative : Chambre régionale d'Agriculture de Ségou, Office du Niger, Les Délégués généraux des exploitants agricole de la zone Office du Niger, l'Institut d'économie rurale, les syndicats agricoles (SAGREPON, SYNADEC, SEXAGON) et Nyeta Conseils.

TRAVAIL RÉALISÉ PAR

iram



FINANCÉ PAR



CONTACTS

FCPS (Mali) : Tél. : (00 223) 21 35 20 14 / 66 76 69 40
fedecps@yahoo.fr

IRAM (France) : Tél. : (00 33) 01 44 08 67 67
iram@iram-fr.org

Objectifs

Il y a quelques années la gestion de l'eau et l'entretien, y compris au niveau III, relevaient uniquement de l'Office du Niger.

Or plusieurs changements institutionnels importants ont vu le jour au cours des années 90 et 2000 :

- Depuis les années 2000 les OERT ont été mises en place pour assurer ces fonctions au niveau III en relation avec l'Office qui reste toujours en charge de ces aspects au niveau II (par mandat propre) ou I (par délégation de l'Etat).
- Les organisations paysannes se sont développées et professionnalisées depuis les années 90. Ainsi aujourd'hui on compte plusieurs syndicats importants, une fédération de centres de prestation de services disposant d'environ 500 OP membres représentant près de 15.000 exploitations familiales, une chambre d'agriculture à Ségou (et ses DLCA) et de nombreuses OP (AV, GIE, groupements féminins..).
- La décentralisation a également progressée, les communes jouant un rôle de plus en plus important.

C'est dans ce contexte institutionnel que Faranfasi so et l'IRAM ont élaboré, testé et évalué une démarche d'appui aux OERT au niveau du CPS de Molodo. Au cours de cette opération pilote la construction de partenariats avec les différents acteurs a été une préoccupation forte. Il s'est pourtant agi pour l'essentiel de partenariats non institutionnalisés.

La réplication de la démarche ASIrri sur les autres zones de l'Office du Niger va supposer au préalable une institutionnalisation des partenariats, une institutionnalisation de la démarche, un portage par les trois acteurs clés : Office du Niger, CRA-Ségou et Fédération Faranfasi so. Suivant le degré d'institutionnalisation le présent manuel sera donc peut-être partiellement caduc.

L'objectif de ce manuel est de présenter les différentes façons dont ce sont noués ces partenariats sur le terrain. Ce manuel devrait donc permettre :

- D'une part de donner des pistes pour l'institutionnalisation de certaines collaborations dans le cadre de la réplication de la démarche ASIrri aux autres zones de l'Office du Niger ;
- D'autre part de donner des exemples concrets de collaborations pour les acteurs de terrain (CPS, Direction de zone).

PUBLIC-CIBLE

Dans le cas spécifique de l'expérience pilote menée par le CPS de Molodo, plusieurs partenaires ont été impliqués et dont les apports ont été bénéfiques. Cette liste peut être actualisée chaque année en intégrant d'autres acteurs en fonction des évolutions possibles !

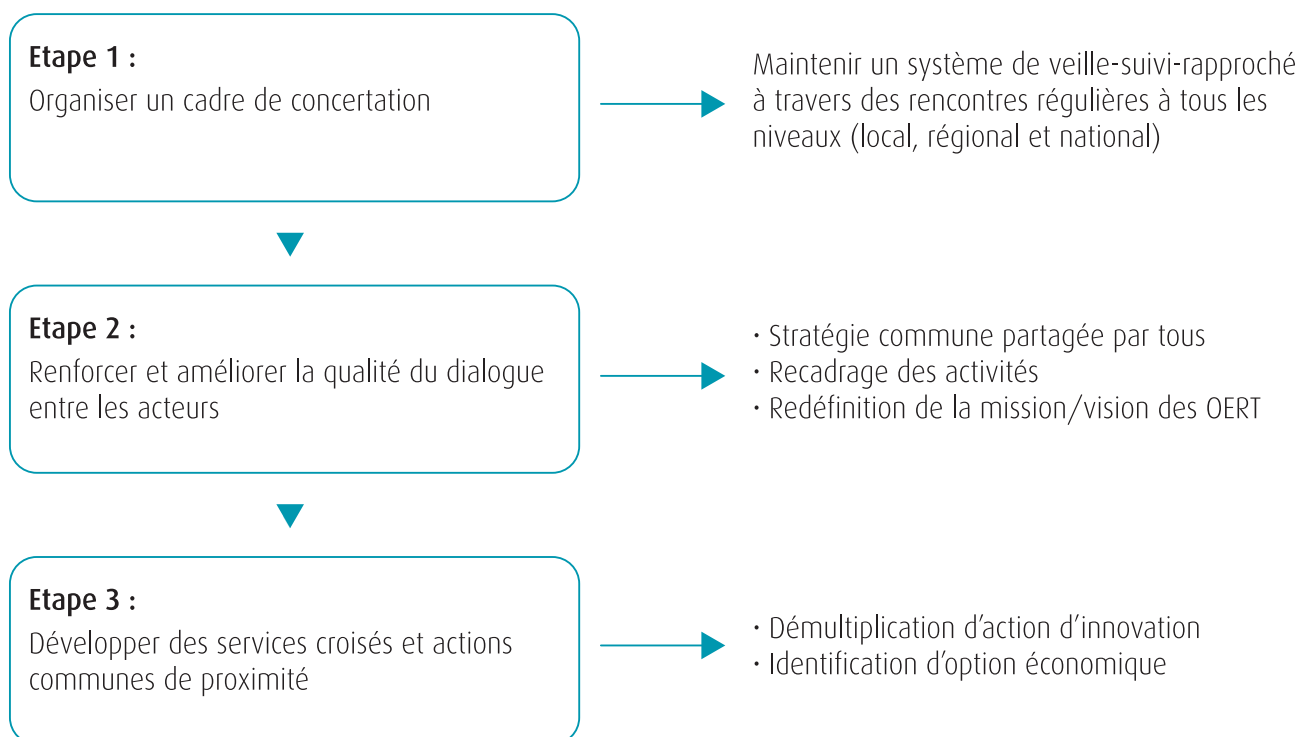
- L'ON : Réunions de planification trimestrielle au niveau de la zone (Direction de zone – CPS de Molodo), réunions de travail et implication des agents de l'Office dans les activités de terrain du projet, réunions d'information et d'échanges avec la Direction Générale, participation au comité de suivi ;
- La CRA : présidence du comité de suivi et participation à de nombreuses réunions d'échanges et d'information ;
- L'IER : contrat cadre avec l'un des agents pour des appuis techniques ponctuels ;
- Les Syndicats : réunions d'échanges et d'informations régulières ;
- Bureau d'Etudes Internationale (cas de l'IRAM pour le cas d'ASIrri) pour des appuis méthodologiques, du suivi et de l'évaluation ;
- Autres projets comme PADON, AMID, GIRE pour des échanges d'informations.

Ces acteurs devraient certainement être impliqués pour une réplication de la démarche ASIrri dans les autres zones de l'Office du Niger.

En plus on devrait dorénavant travailler en étroite collaboration avec les communes notamment en vue d'une gestion plus intégrée des ressources (eau et terre) avec les autres usagers (éleveurs et pêcheurs notamment).

Démarche d'ensemble

↳ Etapes de collaborations



Dans sa méthode d'intervention, le CPS de Molodo a mis alors un accent particulier sur deux points essentiels :

- Le partenariat : recherche de synergies d'action ;
- La participation/responsabilisation.



Photo : Collaboration avec un expert de l'IER pour la réalisation d'une formation sur le terrain. Le CPS peut mobiliser des prestataires extérieurs pour ainsi démultiplier sa force de frappe.

L'établissement des relations de confiance a permis au CPS de gagner en légitimité. Mais la FCPS doit continuer de négocier son positionnement.

Le Projet ASIrri, c'est aussi du partenariat.... Il faut que les gents arrivent à travailler en synergie ! On profite du partenariat tout comme on profite de l'argent. On doit accepter l'ensemble des acteurs comme faisant partie du jeu !

Les résultats du projet doivent s'exprimer au niveau des acteurs qui sont capables de les identifier et d'en témoigner. Aussi doivent-ils être préparés et outillés dès le début des actions à prendre des responsabilités dans l'ensemble du processus d'accompagnement global et de suivi et d'auto évaluation.

Ce cadre de concertation permettra alors de faire :

- Une analyse de contexte d'intervention avec l'ensemble des acteurs concernés par les OERT :
 - Une analyse interne et externe de l'ensemble du processus : forces, faiblesses, contraintes et opportunités, risques et les propositions de gestion des risques ;
 - une analyse des défis et des enjeux majeurs ;
 - Une analyse des relations entre les acteurs ;
- Une programmation des interventions : Des propositions d'actions concrètes à prendre en compte, des propositions de recommandations.

➤ Contributions possibles des différents acteurs à la démarche d'appui aux OERT

Principales contributions au partenariat dans le cadre de la démarche ASIrri		Justifications
Office du Niger	<ul style="list-style-type: none"> • Participation au comité annuel de suivi du projet ASIrri • Réunion de programmation trimestrielle au niveau de la zone (Direction de zone + CPS) • Contribution aux formations : appui dans la facilitation et inputs techniques. • Echanges documentaires : rôle de l'Office du Niger et autres documents. • Réunions techniques sur différents sujets : mise en place d'une contribution tertiaire des OERT, capitalisation des manuels ASIrri, mini-réhabilitations, autres sujets. • Appui dans la définition des attentes et des priorités, contribution aux processus d'évaluation des OERT et des services du CPS. • Validation de choix techniques dans le cadre des mini réhabilitations. • Visites de courtoisie régulières à la Direction Générale et à la Direction de zone. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'Office dispose de compétences techniques et de mandats dans les domaines de la gestion de l'eau et de l'entretien. • Collaboration indispensable avec l'Office pour rassurer les OERT. • Sans leur participation, il n'y a pas d'appropriation possible de la démarche.
CRA	<ul style="list-style-type: none"> • Présidence du comité annuel de suivi. • La CRA supporte la démarche ASIrri et contribue donc au plaidoyer pour cette démarche. • Echanges techniques réguliers. • Visites de courtoisie. 	<ul style="list-style-type: none"> • Implication nécessaire étant donné que les OERT sont des organisations paysannes (certes particulières) et que la CRA a le mandat de structuration et d'accompagnement des OP.
CPS et FCPS	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration de façon participative de l'ensemble de la démarche d'appui aux OERT. • Prestation des services d'appui aux OERT et coordination des interventions d'appui aux OERT : formations, appui conseil, médiation, etc. • Cofinancement de certaines actions et investissements spécifiques (mini réhabilitation par exemple) • Cohérence générale entre OERT. • Défense des intérêts politiques et de développement. • Démarche proactive de construction de partenariats. 	<ul style="list-style-type: none"> • La maîtrise d'ouvrage du projet ASIrri était co-assurée par la FCPS et l'IRAM. • Le CPS est responsable de la mise en œuvre des services sur le terrain
Nyeta Conseils	<ul style="list-style-type: none"> • Echanges techniques et méthodologiques : échanges sur les deux démarches de modules tests PADON et ASIrri, visites d'échanges sur le terrain. • Participation au comité annuel de suivi 	<ul style="list-style-type: none"> • Nyeta Conseil dispose d'une expérience reconnue dans le domaine de la gestion de l'eau.
Syndicats	<ul style="list-style-type: none"> • Réunions d'échanges et d'information : analyse d'éléments du contexte, intégration de leurs préoccupations particulières dans le programme, alimentation en idée nouvelles. • Supporters de la démarche ASIrri (plaidoyer) • Relais de compétences locales. 	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que les appuis aux OERT répondent aux enjeux des paysans de la zone. • Ils jouent un rôle important dans la stabilité des OP.
IER	<ul style="list-style-type: none"> • Offre d'expertise et de services appropriés : Accompagnement professionnel, propositions méthodologiques (personnes ressources), facilitation de certaines formations. 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances techniques • Informations stratégiques • Missions régaliennes

Dans le cadre du projet pilote de Molodo, plusieurs acteurs furent impliqués.



Photo : Aiguadier manipulant une prise tertiaire. La démarche ASIrri permet d'améliorer les relations entre les OERT et les aiguadiers de l'Office du Niger.

La réussite de la démarche ASIrri dépend beaucoup de la participation de chaque acteur et partenaire comme partie intégrale du processus. Cette participation est plus efficace si les rôles sont clairement définis et reconnus en toute responsabilité. Le tableau page précédente liste les principales responsabilités / contributions des uns et des autres au partenariat établi dans le cadre d'ASIrri (mais non institutionnalisé dans le cadre du projet pilote).

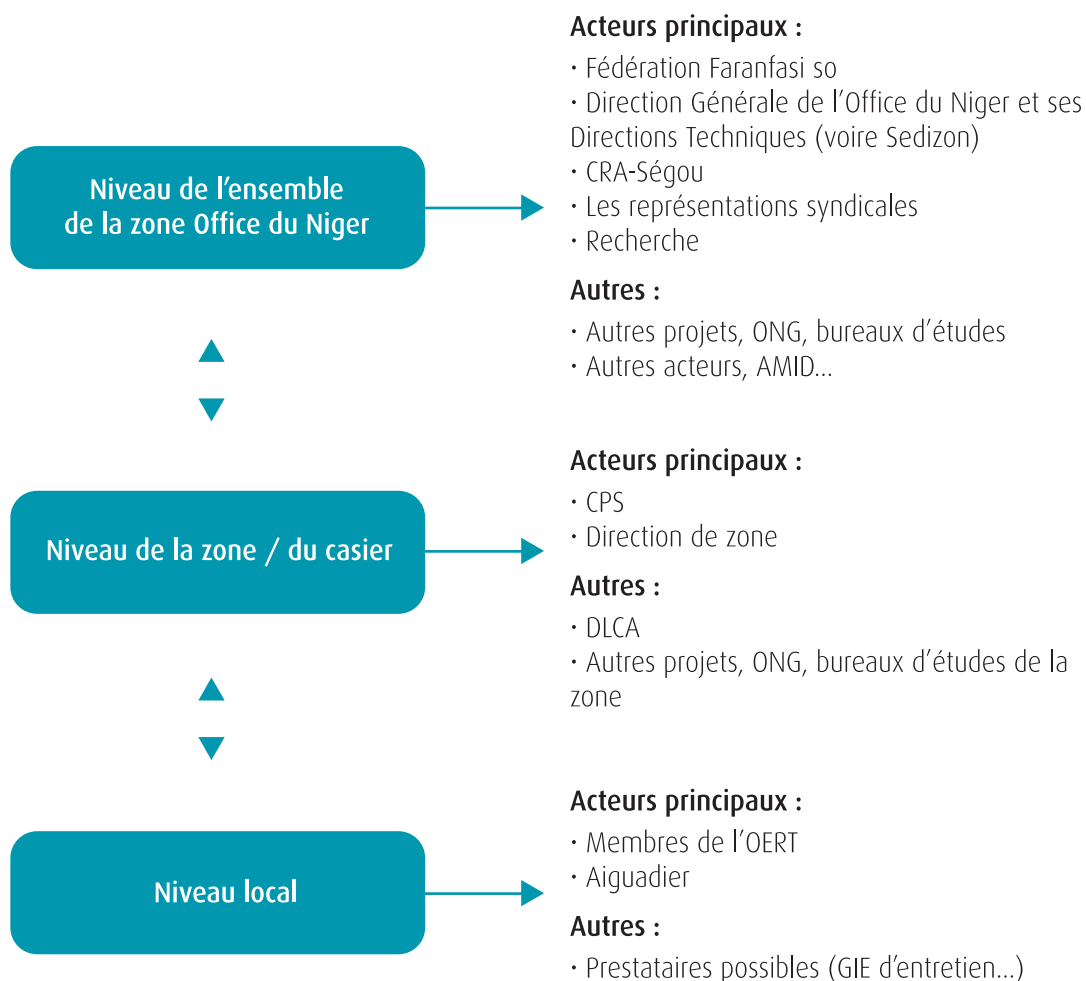
Il est important pour le CPS de continuer à travailler en collaboration avec ses partenaires stratégiques dans l'atteinte de ses objectifs. Les communes devraient par ailleurs être un autre acteur à impliquer dans la démarche.

On gagnera en minimisant les tensions à travers le renforcement des relations de bonne collaboration avec tous les partenaires limitrophes au programme.

Ce partenariat a notamment permis une synergie d'actions et complémentarités avec la CRA, l'ON, Nyèta et l'IER.

➤ Différents niveaux de collaborations

Ce processus de collaboration doit se jouer à plusieurs niveaux. Dans le cas spécifique de Molodo, avec l'ON, trois niveaux sont à considérer : Niveau général, niveau zonal et niveau local. Les collaborations aux niveaux supérieurs renforcent et rassurent les collaborations aux niveaux inférieurs et réciproquement.



La Direction Générale de l'ON est rassurée de voir que le CPS travaille en étroite collaboration avec la Direction de Zone et vis versa. Les relations avec le terrain, notamment avec l'aiguadier en particulier, rassurent la direction de zone. De même les relations avec la direction de zone rassurent les OERT et l'aiguadier.

Exemples d'outils



Photo : Pour la réalisation des mini-réhabilitations des collaborations importantes ont eu lieu avec l'ON pour porter un regard technique sur les projets de mini-réhabilitation ainsi que pour l'exécution de certains travaux.

La démarche a consisté à combiner plusieurs approches/outils relevant d'une variété de méthodes participatives. Le CPS, pour enregistrer ces résultats, a mis un accent particulier sur un certain nombre de points ...

- Réunions de programmation trimestrielles avec la Direction de zone de Molodo : lors de chaque réunion de programmation, la direction de zone est représentée à travers deux ou trois agents ;
- Forums / cadres de concertation périodique : par exemple participation de la FCPS au comité de pilotage du PADON ;
- Comité de suivi annuel du projet ASIrri (sous la présidence de la CRA) ;
- Réunions d'informations générales et diffusion des rapports du projet ou d'autres notes ;
- Programmation et réalisation des sessions de formation conjointes et d'autres activités de terrain (validation des choix techniques des mini-réhabilitations par l'Office du Niger) ;
- Visites de courtoisie régulières ;
- Participation au processus de suivi – évaluation des OERT et services aux OERT.

Dans le cadre des formations techniques et autres appuis (IRAM par exemple), la collaboration s'opère dans le cadre d'un protocole ou d'une convention signée entre les deux parties. Ce partenariat fructueux se traduit en effet par un accompagnement constant dans une démarche logique et cohérente.

Unité Responsable :

La FCPS : la définition d'une vraie stratégie de collaboration est une condition nécessaire dans l'atteinte des objectifs.

Le CPS : à travers ses élus et conseillers

Photo : La démarche ASIrri a accordé une place particulière à la CRA-Ségou qui est devenu le supporter clé de cette démarche.

! Limités/Points d'attention

Les résultats enregistrés dans le cadre des modules tests ASIrri sont le fruit d'une bonne collaboration entre les différents acteurs impliqués en amont ou en aval au programme. En effet, ces progrès dépendent de la nature et de la forme des relations entretenues avec l'ensemble des acteurs impliqués. Cependant dans le cadre du projet pilote ASIrri les collaborations et partenariats sont restées essentiellement informelles, non / peu institutionnalisées.

Dans le cadre d'une réplification de la démarche ASIrri à l'ensemble des zones Office du Niger ces partenariats devront être institutionnalisés. La réplification devra en effet être portée par l'Office du Niger, la CRA-Ségou et Faranfasi so. Les contributions des uns et des autres pourront donc évoluer par rapport au contenu de ce manuel.

↘ Liste des sigles

AGR	Activité génératrice de revenus
ASIrri	Projet d'appui aux irrigants et aux services aux irrigants
AFD	Agence française de développement
AV	Association villageoise
CA	Conseil d'administration
CPS	Centre de prestation de services Faranfasi so
CRA	Chambre Régionale d'Agriculture (de Ségou)
CS	Conseil de surveillance
DLCA	Délégation locale de la chambre d'agriculture
FCPS	Fédération des centres de prestation de services Faranfasi so
GIE	Groupement d'intérêt économique
IER	Institut d'économie rurale
IRAM	Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement
OERT	Organisation pour l'entretien et l'exploitation du réseau tertiaire
ON	Office du Niger
ONG	Organisation non gouvernementale
OP	Organisation de producteurs
PADON	Programme d'appui au développement de l'Office du Niger

Liste des manuels



MANUEL 1
Manuel introductif à la démarche ASIrri d'activation des OERT



MANUEL 2
Les partenariats dans le cadre de l'appui aux OERT



MANUEL 3
Diagnostic initial de la zone d'intervention et adaptation de la démarche ASIrri aux spécificités des zones d'intervention



MANUEL 4
Diagnostic Hydraulique Participatif Rapide et Planification des actions d'amélioration des performances des périmètres irrigués (DHPRP)



MANUEL 5
Diagnostic agronomique et socio-économique des OERT



MANUEL 6
Typologie des OERT



MANUEL 7
Formation de base aux techniques d'entretien du réseau tertiaire



MANUEL 8
Formation de base à la gestion de l'eau au niveau du canal tertiaire



MANUEL 9
Planification concertée participative



MANUEL 10
Démarche et outils d'évaluation des OERT et des services aux OERT